

CALENDRIER 2022

**COLLECTES EN PORTE-À-PORTE
DES DÉCHETS MÉNAGERS**

**Dour • Hensies • Jurbise •
Lens • Quiévrain •
Saint-Ghislain**

**AVEC
L'ÉCONOMIE
CIRCULAIRE,
LA BOUCLE
EST BOUCLÉE !**



**Téléchargez gratuitement
l'application Recycle !**

pour tout connaître sur
les collectes des déchets.

Télécharger dans le
Mac App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

Une information ? Une demande d'intervention ? Une réclamation ?

 **0800/11 799**



Dates des collectes en porte-à-porte



Attention, les dates en rouge signalent que la collecte est **reportée** par rapport au jour habituel de passage.

Les collectes des déchets en porte-à-porte commencent très tôt le matin, à partir de 5h30. Il est conseillé de sortir les sacs la veille **à partir de 18h**.

En cas de **travaux sur la voirie**, les ordures ménagères, les PMC et les papiers-cartons doivent être **déposés à la limite du chantier**.

HORAIRE D'ÉTÉ :
du 1^{er} juillet au 31 août 2022, les collectes débuteront à **4h30** au lieu de 5h30. Pensez à sortir vos sacs la veille à partir de 18h.

Faites en sorte que vos sacs de déchets ménagers, vos sacs PMC et vos papiers-cartons soient **bien visibles et accessibles**. Vos déchets doivent se trouver en **bord de voirie et ne pas gêner le passage**. **Ne placez pas vos sacs en hauteur**; cela complique le travail des collecteurs.

Calendrier des collectes en 2022

Dour En 2022, il n'y aura **pas de changement** dans les jours de passage par rapport à 2021:
La **collecte des PMC et des papiers-cartons** aura lieu **tous les 15 jours**, simultanément, le **VENDREDI**.

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nouveau Sac Bleu (PMC) Papiers-cartons	Vendredi	14,28	11,25	11,25	8,23	6,20	3,17	1,15,29	12,26	9,23	7,21	5,18	2,16,30

Attention aux jours de collecte reportés : passage le 23/4 au lieu du 22/4, le 5/11 au lieu du 4/11

Hensies En 2022, il n'y aura **pas de changement** dans les jours de passage par rapport à 2021:
La **collecte des PMC et des papiers-cartons** aura lieu **tous les 15 jours**, simultanément, le **VENDREDI**.

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nouveau Sac Bleu (PMC) Papiers-cartons	Vendredi	7,21	4,18	4,18	1,15,29	13,28	11,24	8,23	5,20	2,16,30	14,28	12,25	9,23

Attention aux jours de collecte reportés : passage le 28/5 au lieu du 27/5, le 11/6 au lieu du 10/6, le 23/7 au lieu du 22/7, le 20/8 au lieu du 19/8, le 12/11 au lieu du 11/11

Jurbise En 2022, il n'y aura **pas de changement** dans les jours de passage par rapport à 2021:
1. La **collecte des ordures ménagères** aura lieu chaque semaine, le **MARDI**.
2. La **collecte des PMC et des papiers-cartons** aura lieu **tous les 15 jours**, simultanément, le **MARDI**.

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nouveau Sac Bleu (PMC) Papiers-cartons	Mardi	4,18	1,15	1,15,29	12,26	10,24	8,21	5,19	2,17,30	13,27	11,25	8,22	6,20
Ordures ménagères	Mardi	4,11,18,25	1,8,15,22	1,8,15,22,29	5,12,20,26	3,10,17,24,31	8,14,21,28	5,12,19,26	2,9,17,23,30	6,13,20,27	4,11,18,25	2,8,15,22,29	6,13,20,27

Attention aux jours de collecte reportés : passage le 20/4 au lieu du 19/4, le 8/6 au lieu du 7/6, le 17/8 au lieu du 16/8, le 2/11 au lieu du 1/11

Lens

En 2022, il n'y aura **pas de changement** dans les jours de passage par rapport à 2021:
La **collecte des PMC et des papiers-cartons** aura lieu **tous les 15 jours**, simultanément, le **MARDI**.

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nouveau Sac Bleu (PMC) Papiers-cartons	Mardi	4,18	1,15	1,15,29	12,26	10,24	8,21	5,19	2,17,30	13,27	11,25	8,22	6,20

Attention aux jours de collecte reportés : passage le 8/6 au lieu du 7/6, le 17/8 au lieu du 16/8

Quiévrain

En 2022, il n'y aura **pas de changement** dans les jours de passage par rapport à 2021:
La **collecte des PMC et des papiers-cartons** aura lieu **tous les 15 jours**, simultanément, le **VENDREDI**.

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nouveau Sac Bleu (PMC) Papiers-cartons	Vendredi	14,28	11,25	11,25	8,25	6,20	3,17	1,15,29	12,26	9,23	7,21	5,18	2,16,30

Attention aux jours de collecte reportés : passage le 25/4 au lieu du 22/4, le 5/11 au lieu du 4/11

Saint-Ghislain

En 2022, il n'y aura **pas de changement** dans les jours de passage par rapport à 2021:
1. La **collecte des ordures ménagères** aura lieu chaque semaine, le **MARDI**.
2. La **collecte des PMC et des papiers-cartons** aura lieu **tous les 15 jours**, simultanément, le **MARDI**.

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Nouveau Sac Bleu (PMC) Papiers-cartons	Mardi	11,25	8,22	8,22	5,20	3,17,31	14,28	12,26	9,23	6,20	4,18	2,15,29	13,27
Ordures ménagères	Mardi	4,11,18,25	1,8,15,22	1,8,15,22,29	5,12,20,26	3,10,17,24,31	8,14,21,28	5,12,19,26	2,9,17,23,30	6,13,20,27	4,11,18,25	2,8,15,22,29	6,13,20,27

Attention aux jours de collecte reportés : passage le 20/4 au lieu du 19/4, le 8/6 au lieu du 7/6, le 17/8 au lieu du 16/8, le 2/11 au lieu du 1/11

Des infos
prévention ?
Surfez sur

<http://moinsdedechets.wallonie.be>



Nous travaillons pour vous !

Voici quelques règles de sécurité à respecter à l'approche d'un camion de collecte :

- ne tentez aucun dépassement risqué ;
- ne coupez pas les lignes blanches ;
- respectez les distances de sécurité ;
- soyez très attentif aux mouvements du personnel.

Un seul mot d'ordre si vous suivez un camion : soyez patient ! Ces hommes travaillent pour vous. Ne mettez pas leur vie en danger.



Conditions hivernales

Par temps de neige ou de verglas, les camions de collecte sont souvent dans l'incapacité d'assurer les collectes étant donné leur poids et leurs arrêts fréquents. Dans ce cas, consultez le site www.hygea.be afin de connaître les reports éventuels de collectes. Si votre collecte est annulée, n'oubliez pas de rentrer vos déchets et de les présenter lors de la prochaine collecte du même type mentionnée soit sur le site internet d'Hygea, soit sur votre calendrier de collecte.



Les bulles à verre

Les bulles à verre ne sont pas des dépotoirs ! Elles sont faites pour collecter vos bouteilles et bocaux en verre : les bulles vertes pour le verre coloré et les bulles blanches pour le verre incolore. **Mais rien ne doit traîner autour !**

Bulle pleine ? Contactez-nous : bav@hygea.be



Grandes collectes solidaires

Un objet qui dure plus longtemps, c'est un déchet en moins. Prolonger la durée de vie d'un objet en le donnant permet de lui offrir une deuxième vie. Participez aux journées de collectes solidaires organisées dans les recyparc en Wallonie. Les objets récoltés seront offerts à des associations sociales locales qui se chargeront d'en faire bénéficier les plus démunis.

Date à retenir :

23 avril 2022 : collecte de vélos

15 octobre 2022 : collecte de jouets

Merci pour votre solidarité !



La Recyclerie : ensemble, donnons-lui une nouvelle vie !

Si vous souhaitez vous séparer d'un objet (meubles, luminaires, outils, appareils électroménagers, etc.) encore en bon état, apportez-le dans le conteneur de la Recyclerie au sein des **recyparc d'Obourg, Dour, Cuesmes, Frameries et Soignies**. La Recyclerie a pour but de diminuer la quantité des matières à éliminer en réparant et en relookant des objets en bon état et toujours utiles via les entreprises de formation par le travail (EFT) des CPAS et des asbl locales.

Pour plus d'infos www.hygea.be.



Le logo Point Vert

Quand il se trouve sur un emballage, ce logo indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage **et ce n'est pas une règle de tri**.



La sécurité avant tout

Emballer soigneusement (dans du papier journal par exemple) les objets coupants, tranchants, piquants, etc. avant de les mettre dans le sac, pour que le collecteur ne se blesse pas.

Attention, il est interdit de jeter des seringues dans les sacs-poubelle. Celles-ci doivent être déposées dans votre recyparc, dans un récipient solide et bien fermé.



Besoin d'un conteneur ?

Hygea propose à la location divers conteneurs pour vos déchets (papiers-cartons, inertes, déchets verts, etc.) :

- les petits conteneurs (1.100 L) ;
- les grands conteneurs (10, 20, 30 m³).

Plus d'infos au 065/87.90.84 ou logistique@hygea.be.



Avis aux commerçants

Pour les commerçants résidant sur le lieu de collecte, les quantités de papiers-cartons sont limitées à 1 m³ lors de la collecte en porte-à-porte. Pour des quantités supérieures ou pour les commerçants ne résidant pas sur le lieu de collecte, contactez Hygea au 0800 11 799 ou via mail : conteneurs@hygea.be pour une offre de prix.



Contenants protecteurs

Seuls les sacs verts peuvent être placés dans un contenant lors de la collecte en porte-à-porte. Ce contenant ne peut pas dépasser la hauteur du sac, doit être présenté sans couvercle et doit offrir un espace suffisant pour que le sac puisse en être retiré facilement.



Forte chaleur

Les collectes démarreront une heure plus tôt en cas de forte chaleur (**4h30** au lieu de 5h30). Cet horaire sera appliqué automatiquement du **1^{er} juillet au 31 août 2022**.

Nous vous invitons donc à sortir vos déchets la veille à partir de 18h00.



Les recyparcs d'Hygea

Trions dans les règles, respectons les consignes.

Un recyparc n'est pas une décharge ! Les préposés sont présents pour vous guider, vous informer et veiller au respect des règles de tri en vue du recyclage, de la valorisation ou de l'élimination des différentes matières.

ADRESSES

BAUDOUR	Rue des Hauts Monceaux
BINCHE	Avenue Léopold III (Péronnes)
BOUSSU	Voie d'Hainin
COLFONTAINE	Rue du Pont d'Arcole
CUESMES	Rue de Cibly, 265
DOUR	Rue de Belle-Vue
ÉCAUSSINNES	Rue de Scoufflény
ERQUELINNES	Zoning «Espace Européen»
ESTINNES	Rue Grand-Trieux
FRAMERIES	Rue des Fours à Chaux, 94 (Zoning)
HONNELLES	Chaussée Brunehaut
JEMAPPES	Rue Château Guillochain
JURBISE	Rue des Viaducs
LE RÈULX	Rue de la Station
MANAGE	Rue de Bellecourt, 48
MORLANWELZ	Rue de Cronfestu
OBOURG	Route Industrielle
QUÉVY**	Rue de Frameries, 63 (recyparc transitoire de taille réduite)
QUIÉVRAIN	Rue du 26 Octobre
SENEFFE	Rue de Tyberchamps
SOIGNIES	Chemin Saint-Landry
WASMUEL	Rue de la Fontaine

****Recyparc de Quévy, ouvert uniquement les mardis, mercredis et vendredis selon l'horaire des recyparcs.**

Matières acceptées à Quévy :

Uniquement les encombrants incinérables, encombrants non incinérables, déchets verts, inertes, bois, papiers-cartons, métaux et pots de repiquage en plastique.

N'oubliez pas de vous munir DE VOTRE CARTE D'ACCÈS !

L'accès aux recyparcs d'Hygea se fait uniquement sur présentation de votre carte d'accès et de votre carte d'identité.

Si vous ne disposez pas encore d'une carte d'accès, les cartes sont disponibles dans les bureaux administratifs d'Hygea à Cuesmes (rue de Cibly, 265) **uniquement les lundis, jeudis et vendredis** de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 16h00.



Chaque ménage dispose d'un quota annuel par matière :

Matières	Quotas
Les encombrants* incinérables et non incinérables	5 m ³
Les inertes	5 m ³
Le bois	3 m ³
Les déchets verts	12 m ³

Les autres déchets acceptés dans les recyparcs ne sont pas soumis à des quotas.

Attention : les apports sont limités à 3 m³ par jour, tous matériaux confondus.

* Un encombrant est un déchet trop volumineux pour entrer dans un sac d'ordures ménagères de 60 L. ou un sac de déchets résiduels de 50 L. Exemples : matelas, sommiers, miroirs, etc.

Une question, un doute en matière de tri ?

Demandez le guide "Les recyparcs – Guide pratique et règlement" auprès des préposés ou en contactant Hygea au **0800/11.799** ou encore via e-mail : **info@hygea.be**. Ce petit guide vous permettra de trier mieux vos déchets mais également de comprendre les différentes filières de recyclage et même de limiter votre production de déchets au travers de trucs et astuces simples !



HORAIRES :

Du 15 juin au 14 septembre (horaire de haute saison) :

- **mardi au vendredi** : de 10h à 18h
- **samedi** : de 9h à 17h
- **dimanche, lundi et jours fériés** : fermé

Du 15 septembre au 14 juin (horaire de basse saison) :

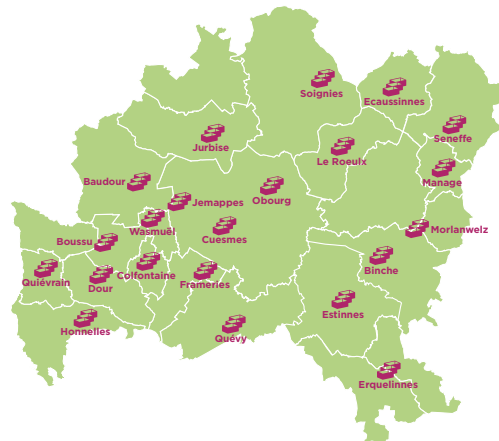
- **mardi au samedi** : de 9h à 17h
- **dimanche, lundi et jours fériés** : fermé

Afin de permettre la fermeture des recyparcs aux heures affichées, tout véhicule dont le temps de déchargement est estimé à plus de 15 minutes ne sera pas admis après 16h45/17h45, selon l'horaire.

Recyparc de Quévy : ouvert uniquement les mardis, mercredis et vendredis selon l'horaire des recyparcs plus haut.

JOURS DE FERMETURE

- Samedi 1er janvier 2022 (Nouvel An)
- Jeudi 17 mars 2022 (Formation)
- Lundi 18 avril 2022 (Lundi de Pâques)
- Dimanche 1er mai 2022 (Fête du Travail)
- Jeudi 26 mai 2022 (Ascension)
- Lundi 6 juin 2022 (Pentecôte)
- Jeudi 21 juillet 2022 (Fête nationale)
- Lundi 15 août 2022 (Assomption)
- Mardi 1er novembre 2022 (Toussaint)
- Jeudi 17 novembre 2022 (Formation)
- Vendredi 11 novembre 2022 (Armistice)



Plus d'informations sur la carte d'accès, les quotas, la procédure d'achat de quotas supplémentaires, ... ? Surfez sur www.hygea.be ou contactez-nous au 0800/11.799 ou par e-mail à cartes.recyparcs@hygea.be



Les matières acceptées dans les recyparcs



Les déchets de construction inertes: gravats, tuiles, briquillons, etc.

Quota de 5 m³/an/ménage



Les déchets verts: tontes de pelouse, tailles de haie, branchages, fleurs, feuilles, etc.

Quota de 12 m³/an/ménage



Les encombrants ménagers: tout déchet trop lourd ou trop volumineux pour être contenu dans un sac payant et pour lequel il n'existe pas d'obligation de reprise (matelas, sommiers, etc.).

Quota de 5 m³/an/ménage



Le bois: planches, portes, châssis sans vitres, meubles, palettes, etc.

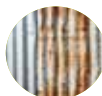
Quota de 3 m³/an/ménage



Les déchets d'équipements électriques et électroniques (D.E.E.): tout appareil fonctionnant sur courant ou avec des piles (fer à repasser, GSM, PC, frigo, etc.).



Les métaux: ferrailles et mitrailles.



L'asbeste-ciment: plaques ondulées, ardoises, tuyaux, etc. uniquement dans des sacs de 120 L spécialement prévus à cet usage au sein des recyparcs de Frameries, Morlanwelz, Obourg et Soignies. Ces sacs spécifiques sont vendus sur les sites de Cuesmes et Manage au prix de 8 euros/pièce. Maximum de 10 sacs de 120 litres/an/ménage. Strictement interdit dans les sacs à ordures ménagères.



Les papiers-cartons: journaux, revues, papiers de bureaux, cartons découpés et aplatis.



Le verre: bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent.



Les verres plats: verres de serre, d'aquarium, miroirs, etc.



Les textiles et cuirs: vêtements propres et encore utilisables.



Les pneus de voiture et de mobylette

Avec ou sans jantes uniquement au sein des recyparcs de Dour, Frameries et Le Rœulx et sur les sites de Cuesmes (rue de Cibly, 265 à 7033 Cuesmes) et Soignies. Maximum 5 pneus/an/ménage.



Les huiles: minérales ou végétales.



Les déchets spéciaux ménagers (D.S.M.): Radiographies, ampoules et néons, produits chimiques et de peinture, aérosols, batteries, etc.



Les piles.



La frigolite propre et non souillée.



Les bouchons de liège.



Les plastiques rigides: mobiliers et jeux de jardin, etc. collectés uniquement dans les recyparcs de Colfontaine, Dour, Écaussinnes, Frameries, Honnelles, Morlanwelz, Obourg et Soignies.

Service à domicile



Hygea collecte à la demande des ménages tous les déchets pouvant être déposés dans un recyparc excepté les inertes. Ces déchets doivent être triés, conditionnés ou liés pour être prêts à l'enlèvement. Un forfait de 50 €

pour le 1^{er} m³ sera facturé avec un supplément de 5 € par m³ supplémentaire, soit 75 € les 6 m³ (quantité maximale de 6 m³ par trimestre).

Contactez le 0800/11.799 ou par mail sad@hygea.be pour tous renseignements utiles.

Triez vos emballages en un clin d'œil avec les guides de tri



Nouveau Sac Bleu PMC (bien vidés, bien égouttés ou bien raclés)

Collectes en porte-à-porte

EMBALLAGES PLASTIQUES



NOUVEAU



EMBALLAGES MÉTALLIQUES



CARTONS À BOISSONS



CE QUI EST INTERDIT DANS LE NOUVEAU SAC BLEU

- ✗ Emballages composés d'un mix de matériaux (p.ex. une couche de film plastique et une couche de film en aluminium) ne pouvant pas être séparés, comme certaines pochettes de boisson, de compotine ou de nourriture humide pour animaux, ...
- ✗ Emballages avec bouchon de sécurité enfant
- ✗ Emballages avec au moins un des pictogrammes suivants
- ✗ Emballages d'huile de moteur et lubrifiant, pesticides, colle, peintures et vernis, tubes de silicone
- ✗ Emballages avec une contenance supérieure à 8 litres
- ✗ Frigolite
- ✗ Autres objets

ATTENTION !



Papiers-cartons

Collectes en porte-à-porte



Remarques :

- Enlevez le film en plastique des publications.
- Ficelez vos piles de papiers ou mettez-les dans des caisses en carton, bien fermées de max. 10 kg.

CE QUI EST INTERDIT DANS LES PAPIERS-CARTONS



- Les papiers et cartons gras et sales
- Les photos
- Les papiers peints
- Le papier aluminium



Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

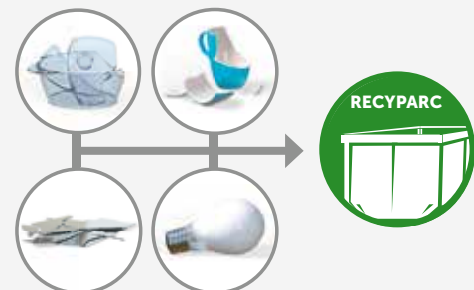
À déposer dans les bulles



Remarques :

- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Bien vidé, ni couvercle ni bouchon.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre ! Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

CE QUI EST INTERDIT DANS LES BULLES À VERRE



- Les verres résistants aux hautes températures
- Les porcelaines, les céramiques et les terres cuites
- Les verres plats (vitres et miroirs, l'opaline et le cristal)
- Les ampoules, tubes néon économiques et lampadaires

Les règles pour un bon recyclage

- ✓ Égouttez et videz bien tous les emballages.
- ✓ Aplatissez les bouteilles en plastique, remettez le bouchon.
- ✓ Enlevez le film plastique de la barquette et jetez-le séparément dans le sac.



2 MINUTES DE VOTRE TEMPS 12 JOURS OFF ÉVITÉS



DÉBRIS DE VERRE, COUTEAUX, SERINGUES...

CHAQUE ANNÉE, DES COLLECTEURS SONT BLESSÉS PAR CES DÉCHETS PRÉSENTS ENTRE AUTRES DANS LES SACS BLEUS PMC, ET QUI NE SONT PAS DES EMBALLAGES MÉNAGERS. CHACUN D'ENTRE EUX SERA ABSENT EN MOYENNE 12 JOURS EN RAISON DU RISQUE D'INFECTION VOIRE DE CONTAMINATION DANS CERTAINS CAS. CES DÉCHETS NE DOIVENT PAS ÊTRE JETÉS DANS LES PMC.

Aidez-nous à assurer la sécurité des collecteurs.
Prenez 2 minutes pour trier et emballer correctement
vos déchets !

Toutes les règles de tri sont disponibles sur trionsmieux.be